



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070045

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/05/2025 8H47 C:024498 I:36460

V/Email reçu le Mardi 13/05/2025 a 8H47

SDC 'Verneo 1'
C/O SAGI-TER
68 RUE MERCIERE
CS 60211
69292 LYON CEDEX 02

IMMEUBLE : VERNEO 1
4 RUE DU COTEAU
69390 VERNAISON

Vaulx en Velin, le 02 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N2/4 COTEAU - BAT B - CONTACTER M BELATTAR - TEL 06 50672092

MOTIF : INTERVENIR POUR UN PROBLEME CONCERNANT LES CANIVAU SOL DEVANT LE BAT B

Donneur d'ordre : Mme A. LADJABI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 22/05/2025 A 08H00 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
DEPOSE DES GRILLES
CURAGE HAUTE PRESSION DU RESEAU CANIVEAU PLEIN DE TERRE ET DE FEUILLE
CONTROLE ECOULEMENT - RETABLI
REMISE EN PLACE DES GRILLES

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 24/05/25 a 13H05 Mme A. LADJABI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12	29,12
2,25	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 22/05	1	170,03	382,56

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070045

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,25	H(s)2ème personnel		3		Pour mémoire
TOTAL H.T.					411,68
T.V.A. a 10,00%					41,16
TOTAL T.T.C.En EURO					452,84

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.